



CENTRE DE LOISIRS Eté 2022

Madame, Monsieur,

Le centre de Loisirs fonctionnera **du 11 juillet au 19 août 2022** et se déroulera dans les salles polyvalentes et de sport, pour les enfants nés à partir de 2015 et à l'école maternelle Mendès-France, pour les enfants à partir de 3 ans révolus jusqu'à 2016.

Ce centre sera ouvert aux enfants de la Commune et à ceux de l'extérieur qui auront de 3 ans révolus à 16 ans dans l'année. L'accueil aura lieu tous les jours de **9h à 12h et 14 H 00 à 17H 30** sauf **les samedis, dimanches et jours fériés, avec ouverture des portes à partir de 8h45 et 13 H 45.**

- **Inscription :**

La participation hebdomadaire par enfant est fixée comme suit :

Quotient familial inférieur à 950€ :

- 25 € pour les Rinxentois, les enfants scolarisés dans la commune ou ayant un lien de parenté direct dans la commune
- 50 € pour les enfants de l'extérieur

Quotient familial supérieur à 950€ :

- 30 € pour les Rinxentois, les enfants scolarisés dans la commune ou ayant un lien de parenté direct dans la commune
- 60 € pour les enfants de l'extérieur

Une réduction de 2€ par enfant est consentie à partir du deuxième enfant.

L'ATL est acceptée.

Les inscriptions seront reçues en Mairie de RINXENT du 30 mai au 12 juin 2022 et le montant de votre contribution financière sera exigé à l'inscription. Il est conseillé de respecter la période d'inscription car passé ce délai, il sera impossible de satisfaire les demandes des retardataires.

Il n'y aura aucun remboursement pour convenance personnelle sauf en cas de maladie (dûment constatée par un certificat médical) ou de force majeure. Ce certificat médical est à ramener impérativement en mairie.

Pour inscrire votre enfant, vous voudrez bien vous munir du **carnet de vaccinations, de l'attestation CAF stipulant votre Quotient Familial ainsi que votre attestation ATL (pour les bénéficiaires : original feuillet vert) ainsi que le dossier dûment complété.**

Petit rappel : la carte d'identité et la sortie de territoire seront obligatoires pour les sorties en dehors du territoire français. En faire la demande dès maintenant si votre enfant n'est pas encore en possession de sa carte d'identité.

- **Cantine :** *gratuit (non obligatoire / les parents fournissent le repas.)*
- **Garderie :** *de 7h30 à 8h45 : 1,50€ (non obligatoire)
de 17h30 à 18h : 0.50€ (non obligatoire)*

Aucun rajout ne sera possible pendant la période du centre de loisirs. Les inscriptions de la garderie et la cantine se tiendront du 27 juin au 8 juillet.

Pour information, les jours de sorties sont les mardis et vendredi (Aucune sortie durant les semaines de camping)

Date des Campings :

Juillet :

- les 11-16 ans : dans la semaine du 18/07 au 22/07
- les 9-10 ans : dans la semaine du 25/07 au 29/07
- les 7-8 ans : dans la semaine du 25/07 au 29/07
- les 3-6 ans : dans la semaine du 25/07 au 29/07

Août :

- les 9-10 ans : dans la semaine du 01/08 au 05/08
- les 7-8 ans : dans la semaine du 01/08 au 05/08
- les 3-6 ans : dans la semaine du 01/08 au 05/08
- les 11-16 ans : dans la semaine du 08/08 au 12/08

Conformément à la réglementation de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, les enfants dont les parents refusent la participation à l'activité « camping », ne seront pas admis au centre (le jour de cette activité), car nous ne respecterions pas les quotas en matière d'encadrement.

Mairie – 3, rue du Général de Gaulle – 62720 Rinxent

Tél. : 03 21 99 90 60 Fax : 03 21 99 90 64

mairie@ville-rinxent.fr – www.ville-rinxent.fr

ALSH - Eté 2022

- **NOM / PRENOM DU 1^{er} parent :** _____

PROFESSION : _____ EMPLOYEUR : _____

ADRESSE DOMICILE : _____ N° Tél. : _____

N° ALLOCATAIRE CAF ou MSA : _____ (A la demande de la CAF produire attestation du mois précédent et fournir l'attestation originale Aide Temps loisirs feuillet vert)

Adresse mail : _____

- **NOM / PRENOM DU 2nd parent :** _____

PROFESSION : _____ EMPLOYEUR : _____

ADRESSE DOMICILE : _____ N° Tél. : _____

N° ALLOCATAIRE CAF ou MSA : _____ (A la demande de la CAF produire attestation du mois précédent et fournir l'attestation originale Aide Temps loisirs feuillet vert)

1 ^{er} enfant :	_____ semaines *	_____	€
* 2 ^e enfant :	_____ semaines *	_____	€
* 3 ^e enfant :	_____ semaines *	_____	€
* 4 ^e enfant :	_____ semaines *	_____	€

TOTAL = €

Réduction de 2€ à partir du deuxième enfant

1^{er} enfant NOM-PRENOM DE L'ENFANT : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ **LIEU :** _____

PERIODE DE FREQUENTATION :			
11/07 au 15/07		01/08 au 05/08	
18/07 au 22/07		08/08 au 12/08	
25/07 au 29/07		15/08 au 19/08	

2eme enfant NOM-PRENOM DE L'ENFANT : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ **LIEU :** _____

PERIODE DE FREQUENTATION :			
11/07 au 15/07		01/08 au 05/08	
18/07 au 22/07		08/08 au 12/08	
25/07 au 29/07		15/08 au 19/08	

3eme enfant NOM-PRENOM DE L'ENFANT : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ **LIEU :** _____

PERIODE DE FREQUENTATION :			
11/07 au 15/07		01/08 au 05/08	
18/07 au 22/07		08/08 au 12/08	
25/07 au 29/07		15/08 au 19/08	

4^{ème} enfant NOM-PRENOM DE L'ENFANT : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ LIEU : _____

PERIODE DE FREQUENTATION :			
11/07 au 15/07		01/08 au 05/08	
18/07 au 22/07		08/08 au 12/08	
25/07 au 29/07		15/08 au 19/08	

AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE

Objet : Autorisation de publication de photographies

Je soussigné Mr/Mme....., autorise, par la présente, l'organisateur du Centre de Loisirs, Mairie RINXENT, 3 rue du Général de Gaulle 62720 RINXENT et représenté par ses directeurs à diffuser les photographies prises lors du Centre de Loisirs qui se déroulera du 11 Juillet au 19 août 2022 sur lesquelles figure mes enfants :

-
-
-
-

Cette autorisation est valable :

- Pour l'édition de documents de nature pédagogique journal interne externe.
- Dans le cadre de photos, de blog, de page Facebook, du site Ville de Rinxent....
- De la rétrospective de l'année 2022 pendant la cérémonie des Vœux.

Cette autorisation est valable pour une durée indéterminée et pourra être révoquée à tout moment.

Fait à RINXENT Le 11 Juillet 2022 :

Signature du tuteur légal :

La Responsable des ALSH:

Julie ARNOUX
